Neuf mois ferme pour violences sur policier avant les émeutes d'Amiens (MàJ Vidéo)

01/11/2012 à 10h50

France 3 Régions – 31 octobre 2012

"Les suites des émeutes de l'été à Amiens nord..Un jeune homme [ndlr:Malik] de 21 ans a été condamné cet après-midi à 9 mois de prison [ndlr:sous régime de semi-liberté, sort de prison vendredi]. Il a été reconnu coupable d'avoir frappé des policiers, après une marche blanche.La marche était organisée pour son cousin, mort accidentellement quelques jours plus tôt."

Un jeune homme de 21 ans a été condamné mercredi à Amiens (Somme) à neuf mois de prison ferme, avec une peine de semi-liberté, pour avoir exercé des violences sur un policier de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), a-t-on appris auprès du parquet.

La cour a requalifié les chefs d'inculpation en "violence volontaire en réunion" à la place de "violence commise à l'encontre dépositaire de la loi" en raison de la marche blanche organisée en août dernier après la mort de son cousin et de l'émotion suscitée.

Le jeune homme originaire des quartiers nord d'Amiens était jugé pour avoir donné des coups de poing à un policier lors de cette marche organisée pour dénoncer un contrôle de police à l'issue duquel son cousin était mort à scooter. (…)

Challenges